



10 mars 2016

Motion

Depuis des années, les 16 millions de retraités de ce pays, du privé comme du secteur public, constatent que leur situation ne cesse de se dégrader. Ceux du pays d'Arles n'échappent pas à la règle. Depuis maintenant trop longtemps les pensions sont bloquées... En effet les réformes menées depuis 1993 ont fortement réduit leur pouvoir d'achat. Pour justifier de nouvelles atteintes à leur niveau de vie, ils sont présentés comme des privilégiés. Mauvais calcul car les dépenses auxquelles les retraités devraient renoncer contribuent au développement économique et social de la France.

Aussi ils revendiquent :

- ✓ L'amélioration du pouvoir d'achat des retraités par un rattrapage immédiat des 30 mois sans revalorisation.
- ✓ Le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour tous les parents isolés ayant élevé un enfant, le retour à l'exonération fiscale des majorations familiales de pension pour les retraités ayant eu trois enfants et le maintien de la demi-part fiscale pour les veuves et les veufs.
- ✓ Aucune pension inférieure au Smic pour une carrière complète.
- ✓ Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires.
- ✓ Le maintien des pensions de réversion avec suppression des conditions de ressources.

Et en matière de santé :

- ✓ Le développement des hôpitaux publics et des centres de santé à partir des besoins de la population.
- ✓ La suppression des dépassements d'honoraires.
- ✓ L'affectation réelle de la Casa à la compensation de la perte d'autonomie et sa suppression à terme par une prise en charge de cette compensation par la Sécurité sociale.

Les ressources existent, elles doivent être affectées pour partie à la mise en œuvre de ces revendications :

Les exonérations de cotisations sociales qui représentent 20 milliards d'euros. La fraude fiscale qui prive chaque année le pays de 60 à 80 milliards d'euros. L'égalité salariale entre les femmes et les hommes qui apporterait 5 milliards de ressources supplémentaires par an au régime des retraites et permettrait également aux femmes d'avoir de meilleures pensions!...

USLR-CGT- Bourse du Travail - 3 rue Parmentier - 13200 ARLES

☎ 04 90 96 50 27 - Fax 04 90 96 46 78 - e.mail: retraites@cgtarles.fr - site :cgtarles.fr

USLR-CGT- Bourse du Travail - 3 rue Parmentier - 13200 ARLES

☎ 04 90 96 50 27 - Fax 04 90 96 46 78 - e.mail: retraites@cgtarles.fr - site :cgtarles.fr